



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -
DE LA SEINE-MARITIME

Budget : 1,9 Milliard d'euros - Effectifs : 5 000 agents

POSTE A POURVOIR

Technicien gestion parcs et forêts
Direction de l'Environnement

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine arboré composé de plus de 1 400 hectares de forêts et 2 200 arbres de parcs vous aurez en charge :

Missions :

- **Qualifie le patrimoine arboré** : mise à jour sous SIG des données caractéristiques du patrimoine
- **Assure la consultation de prestataires travaux et études** : rédaction des marchés publics, participation aux commissions d'appels d'offres
- **Assure le fonctionnement des forêts départementales** dans un contexte notamment de leur ouverture au public :
 - . Identifie les besoins en termes de maintenance et de sécurisation des espaces (mobiliers, voiries, déchets, sécurité des riverains et usagers)
 - . Assure les interventions préventives et correctives par prestations externalisées
 - . Participe à la définition et mise en œuvre des programmes annuels de travaux
 - . Encadre des missions externalisées de surveillance des sites péri-urbains
 - . Contribue à l'instruction technique des demandes de manifestations en forêts et aux autorisations d'occupation des massifs boisés
- **Participe, en coordination avec le responsable de cellule, au pilotage d'opérations d'aménagement et de développement des sites** (études, contrôles, travaux et suivi financier)
- **Participe au suivi sécuritaire du patrimoine arboré des parcs classés du Département** :
 - . Met en œuvre le suivi phytosanitaire individuel des arbres de parcs : diagnostics sécuritaires
 - . Assure les interventions préventives et correctives par prestations externalisées
 - . Établit auprès des administrations les demandes d'autorisations de travaux en lien avec les statuts de protection des parcs (monuments historiques et sites/paysages)
- **Assure une veille technique et réglementaire**

Profil :

- Cadre d'emplois des techniciens territoriaux, ou candidat titulaire d'un BAC+2 en gestion forestière
 - Maîtrise des techniques sylvicoles et arboricoles
 - Connaissance en pathologie et qualification des risques d'échec d'un patrimoine arboré en fonction des cibles
 - Bonne connaissance des réglementations relatives au régime forestier et aux statuts de protections des espaces boisés et arborés
 - Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
 - Connaissance des procédures de passation des marchés publics.
 - Notion des techniques de topographie appliquée et d'utilisation des outils GPS
 - Maîtrise de l'utilisation des logiciels de base de données dont Systèmes d'Information Géographique (ArcGis) ainsi que des outils bureautiques courants.
 - Aisance rédactionnelle et bonne capacité de négociation.
 - Sens de l'urgence et être force de proposition.
- Autonome – rigoureux – organisé – disponible – sens des relations humaines et des responsabilités.
Permis B obligatoire

RECRUTEMENT :

Selon conditions statutaires.

Adresser lettre de motivation, curriculum vitae détaillé, la copie du diplôme le plus élevé, le dernier arrêté et vos 3 dernières fiches d'évaluation pour les agents titulaires.

Monsieur le Président du Département de la Seine-Maritime
Direction des Ressources Humaines
Direction Adjointe Recrutement, Formation et Mobilités
Service Accompagnement et Qualité du Recrutement
Hôtel du Département

Quai Jean Moulin 76101 ROUEN Cedex 1ou par E-mail à : depose-cv.drh@seinemaritime.fr site www.seinemaritime.net